CENTRE HOSPITALIER MÉMORIAL
FRANCE ÉTATS-UNIS
SAINT-LÔ

Procès-verbal des travaux du Conseil de la Vie Sociale de l'EHPAD-USLD Résidence du Haut Candol Du 09.06.2026

MEMBRES AVEC VOIX CONSULTATIVES PRÉSENTS :

Représentants des personnes accueillies ou prises en charge :

- Monsieur **Simon MICHEL** — Représentant des personnes accompagnées, Président,
- Madame **Marie-Thérèse ENAULT** — Représentante des personnes accompagnées (suppléante),
- Monsieur **Rachel MARIE** — Représentant des familles, Vice-Président,
- Madame **Brigitte THAO** — Représentante des familles (suppléante).

Représentants de l'organisme gestionnaire :

- Madame **Blandine PARCHEMAL** — Directrice adjointe en charge de la territorialité et de la filière gériatrique.

Représentants des membres des équipes médico-soignantes :

- Madame **Valérie THEZARD** — Intendante (suppléante).

Représentants des autres professionnels :

- Madame **Corinne COLIN** — Représentante syndicale,
- Monsieur **le Dr FOUCHARD** — Médecin de l'EHPAD-USLD,
- Madame **Sandrine GROULT** — Mandataire judiciaire.

MEMBRES SANS VOIX CONSULTATIVE PRÉSENTS :

- Madame **Marie-France LEMARE** — Psychologue,
- Monsieur **David LENORMAND** — Cadre de pôle gériatrie,
- Monsieur **Jean-Pierre POTERIE** — Animateur qualité – gestion des risques.

MEMBRES SANS VOIX CONSULTATIVE EXCUSES :

- Madame **Anne Lise CHAMPVALONT** — Cadre de santé de l'EHPAD/USLD,
- Monsieur **Frédérick MARIE** — Directeur général.

ASSISTENT ÉGALEMENT :

- Madame **Catherine EL BAROUDI** — Diététicienne,
- Madame **Sylvie RENAUX** — Secrétaire du service social,
- Madame **Marie GOUDAL** — Interne.

ORDRE DU JOUR

1. **Approbation du procès-verbal du 03.03.2026**
2. **Présentation de la directrice chargée de la filière gériatrique et du territoire**
3. **Bilan des EI/EIG/Réclamations et procédures**
4. **Présentation du rapport d'activité 2025**
5. **Présentation annexe au contrat de séjour concernant le consentement relatif au contrôle effectué dans l'espace privatif (pour avis)**
6. **Présentation de l'instruction du 1er avril portant sur le droit de recevoir des visites en ESMS et proposition de rédaction pour le règlement de fonctionnement et les contrats de séjour (pour avis)**
7. **Dons**
8. **Questions diverses**

Blandine PARCHEMAL ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous, et s'excuse de l'envoi tardif de l'ordre du jour.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 03.03.2026

Le procès-verbal du Conseil de la Vie Sociale du 03.03.2026 est adopté à l'unanimité.

2. PRESENTATION DE LA DIRECTRICE CHARGEE DE LA FILIERE GERIATRIQUE ET DU TERRITOIRE

Blandine PARCHEMAL se présente à l'assemblée.
Elle est arrivée le 11 mai dernier sur le poste de directrice de la filière gériatrique et remplace Sandrine LAUXERROIS qui a quitté ses fonctions à l'été 2025.
Après de longues études en philosophie, elle a travaillé au ministère de la fonction publique, de l'éducation nationale, et a rejoint le domaine de la santé en passant le concours de directeur hospitalier. Son souhait est d'être présente sur le terrain, et notamment au plus près des personnes âgées, cela lui tient plus particulièrement à cœur.
Elle essaiera de participer aux différentes manifestations pour être au cœur des EHPAD, auprès des résidents et des familles. Elle est ravie d'avoir pu participer au barbecue des familles organisé le 5 juin dernier.

3. BILAN DES EI/EIG/RECLAMATIONS ET PROCEDURES

Jean-Pierre POTERIE présente le bilan des évènements indésirables (*annexe 1*) et en rappelle la définition. Chaque évènement indésirable déclaré est coté de 1 à 5 en fonction de la gravité, puis analysé afin d'apporter des réponses et la mise en place d'actions avec et auprès des professionnels. A noter que certains évènements indésirables peuvent faire l'objet d'une déclaration à l'ARS.

En 2025, 35 évènements indésirables ont été déclarés, avec un pic en avril et une augmentation de la violence, mais on retiendra toutefois une baisse importante par rapport à 2024 où 63 EI avaient été enregistrés. Les EI cotés 3 (gravité majeure) sont en augmentation, mais on relève une absence des EI cotés 4 ou 5, donc pas de CREX (Comité de Retour d'EXpérience) en 2025.
Rachel MARIE demande la nature de ce type de violence.
Jean-Pierre POTERIE lui répond qu'il s'agit de violence envers les résidents et les professionnels, et plus particulièrement les aides-soignants. En l'absence de questions, il remercie chacun de son attention.

Blandine PARCHEMAL poursuit en présentant le bilan des plaintes et réclamations (*annexe 2*). Une seule plainte formulée en 2025, elle portait sur la qualité des repas et a été émise par une famille au nom de tous les résidents. En piste d'action retenue, on notera la mise en place de la commission repas.
Catherine EL BAROUDI précise que cette commission a déjà existé mais qu'elle n'était pas suffisamment productive.
Mr le Dr FOUCHARD souligne qu'Anne Lise CHAMPVALONT va prochainement se charger de la remettre en place. Il ajoute par ailleurs qu'ensemble, ils déjeunent avec les résidents 1 fois/mois pour être au plus près d'eux en ce qui concerne les repas.
David LENORMAND ajoute réfléchir à la mise en place d'un support permettant de recueillir toutes les plaintes/doléances courantes afin d'y répondre en collaboration avec le service qualité. Par exemple, sous la forme de plaquettes sur les chariots de soins, afin que les doléances/remarques soient notées au fur et à mesure, les questionnaires de satisfaction étant réalisés 1 fois/an.

4. PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2025

Madame PARCHEMAL présente le rapport d'activité 2025 (*annexe 3*), et rappelle qu'il est établi selon certaines normes, avec un fil conducteur transmis par l'ARS.
Les prochaines élections au Conseil de Vie Sociale des représentants des résidents et des familles sont prévues fin 2026/début 2027. Le CVS se réunit 3 fois par an. Le rapport reprend entre autres la participation des membres à chaque CVS, les différents thèmes/points abordés. Le bilan fait état de la faible participation des représentants des personnes accueillies, du besoin de susciter plus de participation des résidents avec des temps dédiés à l'animation afin de présenter le CVS.
Corinne COLIN suggère la participation de représentants de chaque secteur.
Blandine PARCHEMAL souhaite rendre le CVS plus vivant, qu'il soit un lieu d'échange et de débat.
Rachel MARIE attire l'attention sur le fait qu'ils n'étaient que 2 représentants des familles à se présenter aux dernières élections.
David LENORMAND propose la possibilité d'affiches avec le service communication et évoque l'idée de recourir à FAMILEO pour communiquer avec les familles. Sur Coutances, un petit journal est en place, consultable dans les structures, et envoyé par mail aux familles pour transmettre les infos des EHPAD, mettre du lien et de l'échange.

5. PRESENTATION DE L'ANNEXE AU CONTRAT DE SEJOUR CONCERNANT LE CONSENTEMENT RELATIF AU CONTROLE EFFECTUE DANS L'ESPACE PRIVATIF (pour avis)

Madame PARCHEMAL expose à l'assemblée les textes à joindre au contrat de séjour, suite à la publication de 2 décrets le 29 décembre 2025 (*annexe 4*). Le résident devra donner son accord avant tout contrôle dans son espace privatif par l'ARS ou le Conseil Départemental.

Celui-ci doit être consigné et annexé au contrat de séjour. Cette nouvelle règlementation touchant aux droits et libertés des résidents, l'avis du CVS est requis.
Mr le Dr FOUCHARD demande ce qu'il se passe en cas de refus.
Blandine PARCHEMAL répond qu'en cas de refus du résident, il n'y aura pas de visite de l'ARS en chambre. Elle interroge l'assemblée afin de savoir si des personnes sont contre. Aucune objection n'étant formulée, les documents sont adoptés à l'unanimité.

6. PRESENTATION DE L'INSTRUCTION DU 1er AVRIL PORTANT SUR LE DROIT DE RECEVOIR DES VISITES EN ESMS ET PROPOSITION DE REDACTION POUR LE REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT ET LES CONTRATS DE SEJOUR (pour avis)

Madame PARCHEMAL aborde le droit du résident de recevoir des visites en EHPAD/USLD, selon l'instruction du 1er avril 2026, avec mise en conformité pour les établissements au 31.12.2026. Elle présente le texte (*annexe 5*), rappelle le droit de visite aux personnes accueillies 24 h/24 et 7 jours/7. Le résident peut refuser une visite sans avoir à se justifier. Sur St Lô, aucune restriction au droit de visite n'était mentionnée au contrat de séjour.
Mr le Dr FOUCHARD rappelle qu'en cas de visites tardives, les visiteurs ont la possibilité de passer par le SMR.
David LENORMAND propose de refaire un affichage préconisant ou invitant les visites sur certains horaires, car on doit toutefois respecter la sécurité et la fermeture des portes pour sécuriser les professionnels et les résidents. Il ajoute également, concernant les visites avec des animaux de compagnie, que celles-ci peuvent être autorisées et sont plutôt en fonction de la taille de l'animal.
Blandine PARCHEMAL requiert l'avis du CVS, et demande si des personnes sont contre la modification du règlement de fonctionnement. La modification est adoptée à l'unanimité.

7. DONS

Corine COLIN revient sur un don de l'association Arbre de Vie il y plus d'un an à destination des résidents en unité Alzheimer, et souhaite connaitre l'avancée du projet.
Madame PARCHEMAL répond que l'association a validé le projet de cuisine thérapeutique pour le secteur Bocage. Les services techniques ont été sollicités, une réunion est prévue en septembre. La demande de travaux a été émise par Anne Lise CHAMPVALONT, on est dans l'attente des devis à ce jour.
Un point général sur les travaux sera proposé lors d'un prochain CVS. A noter qu'en ce qui concerne le vestiaire homme, il devrait être livré fin juillet, la terrasse ré-ouverte en juin.

8. QUESTIONS DIVERSES

Vague de chaleur :

Corinne COLIN fait remarquer la nécessité de fontaines à eau dans chaque secteur.
David LENORMAND assure qu'un recensement des besoins est actuellement réalisé sur l'hôpital suite aux vagues de chaleur. Une étude est en cours pour un appel d'offre global. En ce qui concerne les stores, là encore une étude est en cours car il s'agit d'opter pour un dispositif qui permet un bon compromis aussi pour le froid. En ce qui concerne les ventilateurs, des commandes ont été passées pour les espaces communs. Il précise également que chaque résident est autorisé à se doter d'un ventilateur personnel. On retiendra que cette 1ère vague de chaleur a été plutôt bien gérée.

Michel SIMON demande à qui s'adresser pour l'achat de ventilateur personnel.
Mr le Dr FOUCHARD l'oriente vers Anne Lise CHAMPVALONT qui pourra en discuter avec Héléna, animatrice, si besoin.
Corinne COLIN témoigne de la bonne gestion de la chaleur avec les pièces climatisées, les ventilateurs et les aliments frais proposés : glaces, pastèques, etc.
Mr le Dr FOUCHARD conclut ce point en évoquant la bonne réactivité des équipes.

Animation :

Michel SIMON demande s'il est possible d'acheter des fleurs pour égayer les balcons. Il souhaite voir cela avec l'animatrice.
Mr le Dr FOUCHARD suggère de revoir ce point avec Anne Lise CHAMPVALONT afin de ne pas pénaliser les autres résidents de l'éventuelle absence d'animatrice.
David LENORMAND précise qu'un point animation sera proposé au prochain CVS.
Sur ce point, **Mr le Dr FOUCHARD** évoque les 2 concerts qui ont eu lieu depuis le début d'année ainsi que le barbecue des familles du 5 juin dernier. Il ajoute également la progression et bonne dynamique en animation avec Héléna, ainsi que tous les décors réalisés dans les couloirs avec l'agent en service civique.
Michel SIMON fait remarquer qu'il n'y a plus qu'une personne en service civique jusqu'à fin juillet, et reconnaît « qu'elle est très douée en dessin et très gentille avec les résidents ».
David LENORMAND souligne la volonté de la direction pour le recrutement d'une prochaine personne en service civique.

Départ psychologue :

Marie-France LEMARE, psychologue, annonce son départ le 16 juillet prochain en congé et fait valoir son droit à la retraite au 01.10.2026. Elle espère être remplacée sur ce poste. Elle remercie les résidents et leurs familles, les soignants et administratifs pour la collaboration en équipe tout au long de ces années, ajoutant qu'elle a commencé en 1992 dans le service avec « la grande maison ». Elle participait aujourd'hui à son dernier CVS.
Mr le Dr FOUCHARD le remercie pour ces années au sein de la structure.

Blandine PARCHEMAL remercie chacun de sa présence à ce Conseil de la Vie Sociale.
En l'absence d'autres interventions, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **15 heures 30**.

Le Président du Conseil de la vie sociale,
Monsieur SIMON

